



12 route de Plonévez du Faou
29530 Loqueffret



12 rue du Docteur Jacq
29690 Huelgoat

Compte-rendu de la réunion de commission « vie des habitants » CCMA CCYE le 28 avril 2016 à 18h30 au siège de la communauté de communes du Yeun Elez à Loqueffret

Présents :

CF feuille d'émargement jointe

Ordre du jour :

- Présentation des activités menées sur le thème de la participation à la vie des habitants sur la CCYE et les communes de la CCMA
- Implications budgétaires
- Echanges sur la prise de compétences "participation à la vie des habitants" par la future CC au 01/01/2017
- Quelles activités, glissement des contrats avec la CAF
- Statut du personnel
- Calendrier d'avancement des travaux de la commission
- Autres questions

Après un mot de bienvenue des présidents des deux communautés de communes, il est rappelé la constitution de 4 commissions entre les deux collectivités pour travailler sur les compétences de la future collectivité, puis il est fait un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Au fur et à mesure les réunions auront lieu dans différents bâtiments des deux CC afin de découvrir le territoire.

Présentation des activités menées sur le thème de la participation à la vie des habitants

La présentation est faite par Gérard Guen pour la communauté de communes du Yeun Elez. Cette compétence a été un élément fédérateur de la collectivité de même que la compétence logement locatif social.

La CCYE a pris en charge la « Participation à la Vie des Habitants » qui comporte essentiellement les actions en faveur de l'enfance et jeunesse, petite enfance, famille depuis sa création.

Il ne s'agit pas d'une compétence sociale mais, de la vie des habitants, de services à la population.

Pour l'enfance un bâtiment a été construit à Brennilis il y a quelques années, au bord du lac, pour accueillir 40 enfants.

Les actions menées sont animées et gérées par l'association EPAL avec qui la collectivité a une convention jusqu'en 2017. L'association EPAL sera invitée à se présenter lors d'une prochaine réunion.

La question de l'utilisation des locaux de Ti Menez Are situé à Brasparts se pose pour l'accueil du mercredi après-midi.

Le nombre de places est un peu juste actuellement pendant les vacances scolaires.

Des mini-camps sont organisés en été. Un service de garderie est également assuré

L'action jeunesse : Des activités sont proposées tous les mercredis aux jeunes de + de 8 ans désirant se retrouver entre eux pour participer à des animations de leur âge.

L'animation jeunesse : Un programme d'activités pour les 8-12 ans, les 11-15 ans ("*passerelle mobile*") et les 11-17 ans est établi tout au long de l'année et en particulier pendant les vacances scolaires. Les actions sont menées par une animatrice, il y a un local jeunes à Lopérec et un autre à Brennilis (Drosera) mis à disposition gracieusement par les communes.

Sur la commune de Lopérec, il y a une association gérée par les jeunes. Des camps sont organisés essentiellement durant l'été.

Le RPAM : il est animé par une personne à mi-temps en partenariat avec les communes de Berrien et d'Huelgoat ainsi qu'avec l'animatrice du RPAM de la CC de la Région de Pleyben.

L'Espace de Vie Sociale : il est organisé par la personne qui anime le RPAM. Cet espace concerne les familles en général avec des sorties et des animations sur les communes. Une convention spécifique avec la CAF existe pour cette action.

Les actions sportives et le développement de la base nautique sont réalisés par 2 animateurs sportifs. Ecole de sports le mercredi après-midi dans la salle de Brasparts. Des activités nautiques sont proposées pendant les vacances scolaires à Nestavel à Brennilis.

La responsable de site qui coordonne les différentes actions est Paola Le Delaizir, elle est directrice de l'ALSH également.

Pour suivre l'ensemble de ces actions la commission « participation à la vie des habitants » de la CCYE se réunit régulièrement.

Le budget prévisionnel 2016 pour l'ensemble des activités est de 307.000 €. Il reste à charge de la CCYE 181.000 € desquels l'on peut déduire une aide d'environ 52.000 € de la CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse soit environ 130.000 € de charges d'animation. Il faudra rajouter les frais d'entretien de bâtiments et des véhicules à ce montant.

La journée ALSH avec repas et transport est de 10,50 €. Il s'agit d'un tarif forfaitaire qui ne prend pas en compte le quotient familial jusqu'à présent.

La CCMA n'a pas la compétence enfance jeunesse dans ses statuts.

Ce sont deux communes qui assurent pour l'une l'animation et la gestion d'un accueil de loisirs (commune de Berrien) et pour l'autre l'animation et la gestion des actions jeunesse (commune d'Huelgoat)

Marie-Pierre Coant et Catherine Mignot, élues de Berrien, interviennent pour expliquer le mode de gestion de l'accueil de loisirs. La commune de Berrien a décidé de créer un ALSH avec du personnel communal. Le directeur est aussi ATSEM et la directrice adjoint est également ATSEM et bibliothécaire.

Les enfants des communes voisines fréquentent le centre, aussi la communauté de communes des Monts d'Arrée verse un fonds de concours de 20.000 € annuel à la commune de Berrien.

Le centre accueille les enfants de 3 à 13 ans et assure également un service de garderie.

Mme Isabelle Nicolas, élue à Huelgoat, explique qu'ils ont un service jeunesse avec un animateur pour les 11 – 17 ans. Le local jeune (à côté du gymnase) est géré par l'animateur. Il est plus difficile d'attirer les jeunes. Il y a davantage de fréquentation durant les vacances que le mercredi.

L'animateur travaille aussi pour les TAP.

La commune d'Huelgoat ne perçoit pas d'aide de la CCMA pour l'animation jeunesse.

Les TAP sont de la compétence des communes mais la CCYE aide financièrement les communes pour l'organisation des TAP.

La communauté de communes du Yeun Elez a une convention pour l'organisation et l'animation des différentes activités enfance jeunesse et n'envisage pas de régie directe pour le moment. Elle est satisfaite de la prestation réalisée par l'association EPAL mais n'est pas contre une gestion publique. Un grand savoir est apporté par l'association EPAL qu'il n'est pas évident de transférer.

Les élues de la commune de Berrien considèrent tout à fait gérable l'ALSH en régie directe.

Le transport :

La CCMA est propriétaire d'un mini bus, de même que la commune de Berrien.

Les mini bus sont utilisés pour les sorties. Il n'y a pas de demande des parents pour réaliser un ramassage des enfants pour les amener à l'accueil de loisirs.

La CCYE assure gratuitement le transport des enfants de l'ensemble des communes jusqu'à l'accueil de loisirs à Brennilis car il n'existe qu'un seul lieu d'accueil sur le territoire. Le transport est effectué parfois par les 2 mini-bus de la collectivité, le car de La Feuillée ou un prestataire privé. Il représente un coût relativement important.

La CCMA prend en charge le transport des écoles vers la piscine.

Si la nouvelle structure prend cette compétence, comment faire ?

Un bilan chiffré des deux manières de fonctionner sera fait afin de comparer les coûts engendrés par ces deux systèmes – régie ou délégation

Est-il possible d'avoir deux modes de fonctionnement sur un même territoire.

La commune de Berrien est propriétaire d'un bâtiment d'accueil de loisirs et souhaite le rester. La location est possible à la nouvelle structure.

Est-ce que le fonctionnement sur deux pôles est intéressant, est-ce à repenser ?

Il est proposé qu'un groupe de travail de deux personnes par CC travaille sur un bilan de l'animation enfance jeunesse.

Il est intéressant de faire un inventaire, un état des lieux et de définir si l'on réalise un ALSH avec plusieurs pôles ou plusieurs ALSH, un pôle enfance jeunesse avec divers lieux et des financements égaux.

Autres actions de cette compétence :

1) Dans le cadre de la participation à la vie des habitants, la question du problème financier de l'ADMR de Scignac Huelgoat se pose. Cette association n'intervient pas sur l'ensemble des communes du futur territoire. Une demande d'aide à hauteur de 50.000 € a été faite auprès des deux communautés de communes.

2) Gérard Guen informe que dans le cadre de cette compétence le centre de Ti Menez Are situé à Brasparts (anciennes classes vertes) va se constituer en Société Coopérative d'Intérêts Collectifs (SCIC) et que la CCYE envisage d'entrer dans le capital à hauteur de 8.000 €.

3) La maison médicale : sera-telle une compétence communautaire ? La CCMA a cette compétence dans ses statuts.

Benoît Michel explique la différence entre le projet de santé et le projet immobilier.

Le projet de santé est porté par une association de professionnels de santé du territoire qui doit être validé par l'agence régionale de santé. Il l'a été en 2013. Ce projet regroupe des médecins, pharmaciens, 3 cabinets d'infirmiers, podologue, kiné,..)

Ensuite se crée un projet immobilier de maison médicale.

Les demandes de financement ont été déposées.

Le projet est de démolir l'ancienne école et reconstruire la maison médicale à la place.

La présidence de l'association a changé dernièrement.

Aujourd'hui, il reste un médecin sur Huelgoat et un sur Scignac.

Sur la CCYE, il y a aujourd'hui trois médecins (un à Brennilis, un à Lopérec et un à Brasparts (en cours de recherche))

La commune de Brennilis a construit un cabinet médical sur ses fonds propres.

Hervé Quéré rappelle l'exemple de la maison médicale du Faou et fait part du fait que le Finistère est le département où de nombreux jeunes s'installent en milieu rural et ce grâce aussi aux maisons médicales.

A réaliser avant la réunion suivante :

Prospection pour réaliser un bilan, voir la possibilité d'avoir un fonctionnement différent sur une même communauté, voir l'éventualité d'une régie publique et travailler sur la notion d'équité des différents pôles.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 26 mai au centre de loisirs situé à Brennilis – Nestavel bras- à 18h30.
(L'horaire de 18h30 semble être celui qui intéresse le plus de personnes)

La séance se termine à 20h15.